

1. Ratification

La Convention de Vienne, qui est à l'origine du Protocole de Montréal, a été adoptée le 22 mars 1985 et est entrée en vigueur le 22 septembre 1988; 37 États, y compris les membres de la Communauté économique européenne (CEE) ont ratifié cette convention le 9 février 1989.

Le 9 février 1989, 32 pays, dont la consommation totale en 1986 équivalait à plus de 80 p. 100 de la consommation mondiale, avait ratifié le Protocole de Montréal. Il est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1989. Le tableau ci-joint donne les dates de ratification de chaque pays.

2. Rôle du Canada

Le Canada a été l'un des premiers pays, peu nombreux, à appliquer des mesures de réglementation pour protéger la couche d'ozone; en mai 1980, le Règlement sur les chlorofluorocarbones a mis un terme à l'utilisation croissante des CFC dans les principaux aérosols (antisudorifiques, désodorisants, laques).

En novembre 1981, lors d'une réunion spéciale à Montevideo, en Uruguay, à laquelle assistaient les principaux spécialistes des gouvernements dans le domaine du droit de l'environnement, le Canada a appuyé un document présenté par la Finlande et la Suède en vue d'établir une convention mondiale pour la protection de la couche d'ozone.

En septembre 1984, le Canada a été l'hôte d'une réunion officielle tenue à Toronto dans le but d'élaborer un projet de mesures de lutte qui pourraient faire partie intégrante d'une entente mondiale pour la protection de la couche d'ozone.

Le 22 mars 1985, la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone a été adoptée sans être assortie de mesures de lutte. Toutefois, le Canada a participé à la rédaction d'une résolution demandant l'élaboration définitive de mesures de lutte mondiale au cours des deux années suivantes.

Le 4 juin 1986, le Canada a été le premier pays à ratifier la Convention de Vienne.

En septembre 1986, lors d'un atelier tenu à Leesburg aux États-Unis, dans le cadre du PNUE, le Canada a proposé une nouvelle façon d'établir des mesures mondiales en dénouant ainsi l'impasse où en étaient les négociations. Il en est résulté une nouvelle attitude et un consensus mondial a commencé à se dessiner.